

# CAP ACCOMPAGNANT GRAND ÂGE

Statut scolaire  
après la 3e collège ou 3e Prépa-Métiers

## DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Agent Accompagnant Grand Âge

- EHPAD, maisons de retraite
- Foyer logement
- Maison d'accueil rural pour personnes âgées
- Résidences autonomie

## COMPÉTENCES ACQUISES

- ✓ Maîtrise des gestes de l'aide à la vie quotidienne, dans un objectif de promotion de l'autonomie
- ✓ Maîtrise des techniques d'entretien des espaces collectifs et du linge, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité
- ✓ Attitude et communication professionnelle adaptée

## CONTENU DE LA FORMATION

### SCOLAIRE

60% d'enseignement professionnel  
(Service et entretien ; promotion de l'autonomie; PSE et SST)

40 % d'enseignement général  
(Fr, Maths, Anglais, H-Géo, Phy-Chimie, EPS, Arts Appliqués, Acc. pers.)

14 semaines  
de PFMP en  
secteur collectif  
(sur les 2 ans, )

Poursuite  
d'études en  
CSAD (1 an) ou  
Bac Pro (2 ans)